



Assemblée Générale

Samedi 9 Décembre 2023

Objet: Convocation à l'assemblée générale ordinaire du CSFL

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale ordinaire du CSFL aura lieu le samedi 9 Décembre 2023 à 14 heures 30 à la Salle Polyvalente, Annexe 3, 1 impasse de la Barrière, 54980 BATILLY. Ce sera pour nous tous un moment d'échanges sur l'année qui vient de s'écouler mais aussi et surtout sur ce qui arrive demain.

Ainsi, l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire est le suivant:

- 1) Bilans moral et financier de l'année 2022
- 3) Projets
- 4) Renouvellement des membres du conseil d'administration,
- 5) Questions diverses.

Nous partagerons un pot de l'amitié à l'issue de l'assemblée générale.

Nous vous rappelons qu'en vertu des dispositions de nos statuts:

- Pour avoir le droit de participer à l'assemblée, vous devez être à jour de cotisation 2022 à la date du 9/12/2023 :
- Si vous ne pouvez pas assister personnellement à l'assemblée générale, vous pouvez vous y faire représenter par un mandataire. A cet effet, vous trouverez ci-joint une formule de pouvoir que vous voudrez bien, après l'avoir complétée et signée, retourner au siège social du CSFL ou par mail à frederic.burda@csfl.fr

Adrien FARESE (secrétaire)

Je soussigné(é) (Nom, prénom), membre de l'association CSFL dont le siège social est situé à Dommary-Baroncourt donne, par la présente, pouvoir à pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 9/12/2023 à la Salle Polyvalente de Batilly (54980) à 14 heures 30. En conséquence cette procuration donne le pouvoir de prendre part à toutes les discussions et délibérations, prendre connaissance de tous les documents et émettre tous votes en mon nom.

Fait à le
(signature, précédée de la mention "Bon pour pouvoir")